

Le Petit "Ensemble"



N°7 - NOVEMBRE 2025



Édito

Chères Mirmandaises, chers Mirmandais,

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite m'adresser à vous avec simplicité et chaleur.

Cette période est toujours un moment particulier dans la vie de notre commune : elle nous invite à partager, à nous retrouver en famille ou entre amis, et à cultiver l'esprit de solidarité qui fait la richesse de notre quotidien.

Grâce à nos agents techniques, nos rues seront illuminées.

Nos associations locales sont à pied d'œuvre pour animer notre village et vous proposer des événements pour toutes les générations. Dans les pages qui suivent, je vous propose de découvrir tout le programme des festivités et aussi de faire un bilan des événements de l'année.

Nos commerçants et artisans ne seront pas en reste pour créer une atmosphère festive et conviviale !

Je vous invite à profiter pleinement de ces instants, à prendre le temps de savourer ce qui nous unit et à transmettre autour de vous la joie et la bienveillance qui caractérisent cette période.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour des fêtes de fin d'année heureuses, en attendant de pouvoir vous les présenter de vive voix, lors de la cérémonie des vœux du Maire le 16 janvier prochain où j'aurai l'immense plaisir de vous rencontrer.

Benoît Madin

Suivez-nous sur :



Notre site internet : www.mirmande.org

Abonnez-vous à la newsletter !



Notre page Facebook officielle :
www.facebook.com/mairie.mirmande



Notre profil Instagram :
<https://www.instagram.com/communedemirmande>



Notre espace PanneauPocket
Téléchargez l'application !



Une belle saison qui s'achève...

Mirmande a attiré sur cette saison de très nombreux visiteurs venant aussi bien de la région que de la France entière ou de l'étranger.

Notre village a même fait l'objet de quelques reportages dans l'année pour des médias belges, hollandais ou encore allemands.

Cette saison a accueilli une nouvelle fois de très nombreux artistes, aux univers variés. Nous vous invitons à les (re)découvrir !



Ouverture de la saison
avec les JEMA 2026



Les expositions se sont
succédé à l'église Sainte-
Foy, attirant un public
nombreux !



Sonya Tanios



Couleurs du Noir



L'Œil Ecoute



La chapelle Sainte-Lucie a été aussi mise à l'honneur avec des expositions témoignant de la diversité artistique.

Benjamin Lalande



Thomas Vannieu



Marie Da Prato



Marie Delafosse
et
Estelle Robert



Mais n'oublions pas non plus les événements qui ont ponctué la vie du village, portés par le dynamisme de bénévoles associatifs, de compagnies locales ou encore de professionnel(le)s investi(e)s sur la commune : 24 heures de pétanque, Sésameries, forum des activités, spectacles, videgreniers...



Crédit photo : Martine Vergnoux Debray

Les travaux à Sainte-Lucie

Les travaux de Sainte-Lucie ont débuté !

La chapelle va être beaucoup plus accessible.

L'ouverture d'un des transepts, via une rampe, permettra aux personnes en fauteuil roulant ou aux familles avec une poussette de visiter ces lieux.

Les escaliers seront également rénovés pour un accès en toute sécurité.

L'extérieur du bâtiment n'est pas oublié pour autant.

La statue de Sainte-Lucie et la cloche retrouveront leur place d'origine et les façades seront restaurées.

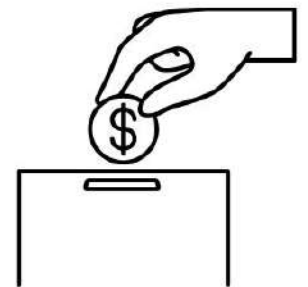


Les travaux vont durer tout l'hiver pour un achèvement prévu durant le premier trimestre 2026.

Une nouvelle collecte de fonds a été lancée pour cette seconde phase de travaux.

Elle est à retrouver sur :

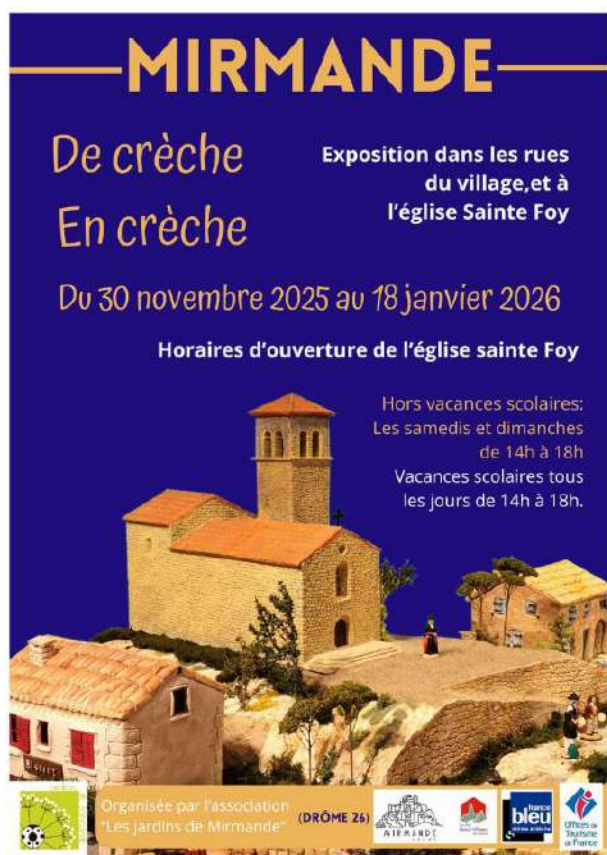
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-sainte-lucie-a-mirmande/31918>



Festivités de Noël

Les lueurs hivernales

Samedi 29 novembre
De 10h à 18h, sur la place
du Champ de Foire et à
l'Hôtel de Mirmande.
Spectacle à 19h45 sur le
parvis de l'église Sainte-Foy.



MIRMANDE

De crèche
En crèche

Exposition dans les rues
du village, et à
l'église Sainte Foy

Du 30 novembre 2025 au 18 janvier 2026

Horaires d'ouverture de l'église sainte Foy

Hors vacances scolaires:
Les samedis et dimanches
de 14h à 18h
Vacances scolaires tous
les jours de 14h à 18h.

Organisée par l'association
"Les Jardins de Mirmande"

(DRÔME Z6)

ATMIRAND

France bleu

Offices de
Tourisme
de France

Organisé par l'association Idée, **le Rendez-vous
Gastronomique** vous propose une assiette
gourmande composée de produits
gastronomiques et de vins mirmandais.

Réservation conseillée au 06 88 93 69 08
Dimanche 14 décembre, de 11h30 à 14h
Parvis de l'église Sainte-Foy



Programme
DU 29 NOVEMBRE

Les lueurs hivernales
à Mirmande

Marché de Noël de 10h à 18h sur le champ de foire et l'hôtel
de Mirmande

10 - 12h Chasse au trésor

13h - 13h30 - Conte & Féerie

14h - 17h Atelier Maquillage & Paillettes
et photo avec le Père Noël par au creux du
cadre

15h30 - Les allumettes du Coeur Comédie Musicale

18h - Flashmob

19h Départ de la Montée aux flambeaux depuis l'office du tourisme

Eglise Ste Foy

19h45 - Les allumettes du
Coeur Comédie Musicale

Champ de
foire

De Crèche En Crèche

Samedi 29 novembre, à 18h, devant
l'Office de Tourisme : Montée aux
flambeaux puis feu d'artifice à 20h30.
Exposition du 30 novembre au 18 janvier
Vacances scolaires : tous les jours - 14h à 18h
Hors vacances : week-end - 14h à 18h



**RENDEZ-VOUS
GASTRONOMIQUE**
Mirmande

LE 14 DÉCEMBRE 2025,
DE 11H30 À 14H
PARVIS DE L'ÉGLISE
SAINTE FOY

ASSIETTE GOURMANDE COMPOSÉE
DE PRODUITS GASTRONOMIQUES
ET VINS MIRMANDAIS

Réservation recommandée
auprès de Patrick
au 06.88.93.69.08

organisée par l'association "Idée"

Réunion d'information

Défense des Forêts Contre les Incendies

Dans la continuité des travaux initiés en 2024, deux nouvelles pistes DFCI vont être créées sur la commune pour mise aux normes et empièteront sur des parcelles privées :

Piste 3 : "Collet des mures à route de Marsanne"

Piste 4 : "Citerne Petit Jean au chemin de Platet nord"

Une réunion d'information aura lieu à ce sujet le :

Lundi 24 novembre 2025, à 18h00, en mairie

Une lettre d'information a été adressée aux propriétaires de parcelles concernées.



Elections municipales : les changements

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**, avec quelques changements, pour un village comme Mirmande, par rapport aux élections précédentes :



- **Parité obligatoire** (alternance femme/homme ou inversement)
- **Liste complète** : rayer ou ajouter un nom rend le bulletin nul

Etes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?

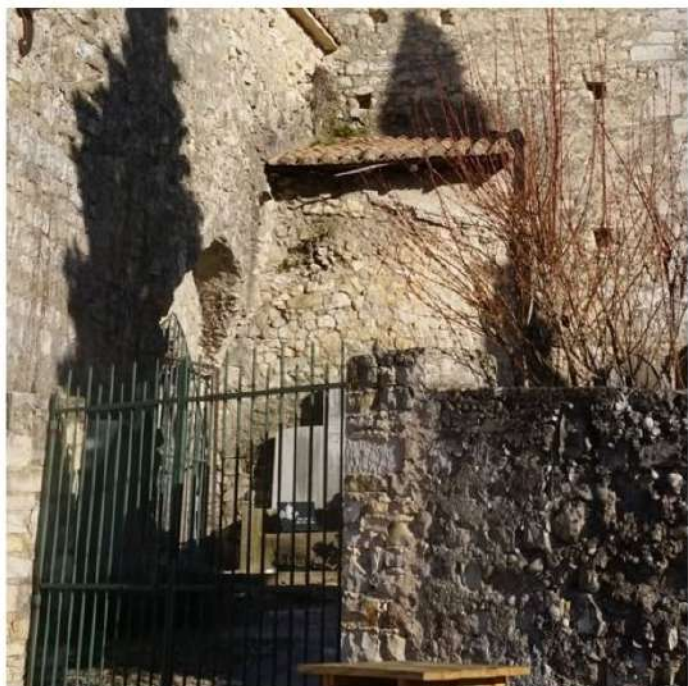
Pour le vérifier :

En ligne sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale> OU en mairie



Pour s'inscrire : C'est possible **jusqu'au 06 février 2026**, à faire en ligne ou en mairie.

Procédure de reprise de sépultures en état d'abandon : point d'étape



Vous vous interrogez concernant la procédure de reprise des tombes engagée par la commune ? Des tombes signalées avec un état de dangerosité imminent et/ou non entretenues ?

Rassurez-vous, la procédure ne vise pas à récupérer les tombes de familles souhaitant les conserver !

Toutes les familles disposent d'un délai incompressible de 18 mois, à partir du 09 octobre 2025, pour réfléchir et prendre une décision.

Un guide pédagogique est tenu à la disposition des familles expliquant plus en détail la procédure en cours, accessible aux horaires d'ouverture de la mairie, ainsi qu'un état des lieux des tombes concernées par différents problèmes.

Bon à savoir !

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation a précisé, lors d'une question écrite d'un député, qu'une concession désignée comme étant "à perpétuité" doit être considérée comme une concession "perpétuelle"
(Journal Officiel du 19 août 2025, page 7238)

Invitation



L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS
CONVIE À LA CÉRÉMONIE
DES VOEUX DU MAIRE
POUR CÉLÉBRER
LA NOUVELLE ANNÉE

VENDREDI 16 JANVIER 2026
À 19H00
A LA SALLE CHARLES CAILLET



70 ans et plus, la mairie a le plaisir de
vous offrir un bon d'achat chez nos
commerçants (à retirer en mairie).